



**RASSEMBLEMENT DES GUINÉENS  
POUR L'ALTERNANCE**

**VÉRITÉ - LOYAUTÉ - PAIX**

## RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

*Travail – Justice – Solidarité*

---

### PROJET DE SOCIÉTÉ

### RASSEMBLEMENT DES GUINEENS POUR L'ALTERNANCE (RGA)

### UNE GUINÉE UNIE, JUSTE ET PROSPÈRE

---

Document de référence politique et programmatique

*Pour un État fort, juste et au service de tous*

Guinée

---

*« Le développement de la Guinée ne peut être durable que s'il est humain, équitable et souverain. »*

Agrément : A/2010/3855/MATAP/CAB/DNLPAJR/10 – Création : 20 octobre 2010

Email : [contactrga2010@gmail.com](mailto:contactrga2010@gmail.com)



### MOT DU PRÉSIDENT DU RASSEMBLEMENT DES GUINEENS POUR L'ALTERNANCE (RGA)



Chers compatriotes de l'intérieur et de la diaspora,  
Jeunes, femmes, travailleurs, paysans, entrepreneurs,  
Enseignants, forces de défense et de sécurité, cadres, sages et  
leaders communautaires,

La Guinée est une nation bénie : par son histoire, sa culture, ses terres, ses eaux et ses ressources. Mais nous devons avoir le courage de le dire avec lucidité : depuis trop longtemps, cette bénédiction ne se traduit pas suffisamment en justice sociale, en prospérité partagée, en services publics dignes, ni en opportunités réelles pour notre jeunesse. Trop souvent, notre pays est resté prisonnier d'un cycle de promesses, de crises, d'inégalités, de méfiance et d'instabilité.

C'est pour rompre ce cycle que le Rassemblement pour la Guinée d'Avenir (RGA) présente au peuple guinéen ce projet de société. Ce document n'est pas un catalogue de slogans. Il est une vision structurée, un engagement politique et moral, et un contrat clair avec la nation.

Notre conviction est simple : la Guinée ne manque pas de richesses, elle manque d'un État fort dans ses principes, juste dans ses décisions, rigoureux dans sa gestion et proche de ses citoyens. Elle ne manque pas d'intelligence, elle manque d'un système éducatif et d'une formation capables de transformer la jeunesse en force productive. Elle ne manque pas de ressources, elle manque de politiques économiques, agricoles et industrielles cohérentes, capables de créer des emplois, d'assurer la souveraineté alimentaire et de bâtir une économie compétitive.

Le RGA veut bâtir une Guinée nouvelle : une Guinée où l'État de droit n'est pas une déclaration mais une réalité ; où la justice est indépendante et accessible ; où la corruption recule parce que les mécanismes de contrôle fonctionnent ; où l'argent public est traçable ; où l'impôt est juste ; où la richesse nationale est gérée avec discipline et orientée vers le développement humain.

Ce projet de société repose sur quinze axes stratégiques couvrant la gouvernance, l'éducation et l'emploi, l'économie et les finances publiques, l'agriculture et l'industrialisation, la gestion des mines et le contenu local, la santé, l'eau et la protection sociale, les droits humains, la culture, l'égalité et l'inclusion, la sécurité, l'habitat, les



infrastructures, l'énergie, l'environnement et le développement durable. Ces axes sont hiérarchisés, planifiés et structurés dans un calendrier national des réformes sur sept ans.

Le RGA retient des priorités nationales immédiates : la gouvernance et la lutte contre la corruption ; l'éducation et l'emploi des jeunes ; la santé, l'eau potable et la protection sociale ; l'agriculture, l'industrialisation et la souveraineté alimentaire ; le logement social, l'urbanisme et le cadre de vie. Ces priorités seront portées par des réformes structurantes : réforme budgétaire et fiscale, refondation de l'école, programme national de logements sociaux, transformation locale des ressources, décentralisation effective, réforme de la sécurité et montée en puissance de la protection civile.

Chers compatriotes, notre pays a besoin d'un nouveau pacte : un pacte de vérité, de responsabilité et de travail. Le RGA ne vous propose pas une politique de discours, mais une politique de résultats. Les engagements du RGA seront accompagnés d'indicateurs nationaux publiés régulièrement, et les institutions de contrôle seront renforcées.

Ce projet est aussi un appel à l'unité. La diversité de la Guinée est une force. Le RGA défend une Guinée rassemblée, apaisée, forte de son identité nationale, ouverte sur le monde et fière de sa souveraineté.

Le RGA prend devant vous un engagement clair : gouverner avec méthode, justice, discipline, humanité et courage. Gouverner pour servir, non pour se servir. Gouverner pour rassembler, non pour diviser.

Ce projet de société est notre contrat avec le peuple. Il est aussi une invitation : l'avenir de la Guinée ne se fera pas sans vous. Ensemble, nous pouvons bâtir une Guinée unie, stable, juste, souveraine et prospère.

Que Dieu bénisse la Guinée.

Que Dieu bénisse notre peuple.

**Le Président du Rassemblement des Guinéens pour l'Alternance (RGA)**

***M. Ansoumane FOFANA***

Conakry, le ..... / ..... / 2026



## Table des matières

<b>PARTIE I – VISION &amp; ENGAGEMENT NATIONAL</b> .....	5
1. <b>PRÉAMBULE</b> .....	5
2. <b>VALEURS ET PRINCIPES FONDATEURS</b> .....	5
3. <b>VISION DE LA GUINÉE D'AVENIR</b> .....	6
4. <b>ENGAGEMENT MORAL ET GOUVERNANCE ETHIQUE DU RGA</b> .....	7
<b>PARTIE II – PROJET NATIONAL DE TRANSFORMATION</b> .....	9
1. <b>GOUVERNANCE ET ÉTAT DE DROIT</b> .....	9
2. <b>DIPLOMATIE, DIASPORA ET INTÉGRATION RÉGIONALE</b> .....	10
3. <b>ÉDUCATION, FORMATION ET EMPLOI JEUNESSE</b> .....	11
4. <b>ÉCONOMIE ET SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE</b> .....	11
5. <b>FINANCES PUBLIQUES ET JUSTICE BUDGÉTAIRE</b> .....	12
6. <b>AGRICULTURE ET INDUSTRIALISATION</b> .....	12
7. <b>MINES, FISCALITÉ ET CONTENU LOCAL</b> .....	13
8. <b>SANTÉ, PROTECTION SOCIALE, EAU ET ASSAINISSEMENT</b> .....	13
9. <b>DROITS HUMAINS ET COMMUNAUTÉS</b> .....	14
10. <b>CULTURE, CITOYENNETÉ, JEUNESSE ET SPORT</b> .....	14
11. <b>ÉGALITÉ, GENRE ET INCLUSION</b> .....	15
12. <b>SÉCURITÉ, DÉFENSE ET PROTECTION CIVILE</b> .....	15
13. <b>HABITAT, URBANISME ET CADRE DE VIE</b> .....	16
14. <b>INFRASTRUCTURES, TRANSPORTS ET ÉNERGIE</b> .....	19
15. <b>ENVIRONNEMENT, CLIMAT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE</b> .....	19
<b>TABLEAU RÉCAPITULATIF DES AXES AVEC PRIORISATION ET PLANIFICATION SUR 7 ANS</b> .....	20
<b>PARTIE III – CONTRAT AVEC LE PEUPLE</b> .....	22
1. <b>ENGAGEMENTS MESURABLES</b> .....	22
2. <b>REDEVABILITÉ</b> .....	22
3. <b>PARTICIPATION CITOYENNE</b> .....	22
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b> .....	23



## **PARTIE I – VISION & ENGAGEMENT NATIONAL**

### **1. PRÉAMBULE**

Le Rassemblement Guinéen pour l'Avenir (RGA) présente ce projet de société comme une feuille de route stratégique pour transformer durablement la Guinée. Conscients des défis historiques et contemporains du pays, nous nous engageons à construire une nation fondée sur la justice, la transparence, le développement économique et social, et l'inclusion de tous les citoyens. Ce projet repose sur quinze axes stratégiques, qui constituent les leviers essentiels pour gouverner, mobiliser les ressources nationales et garantir une prospérité partagée.

La vision du RGA est claire : une Guinée capable d'assurer la sécurité et la dignité de ses citoyens, d'offrir des opportunités économiques et éducatives à la jeunesse, de valoriser sa richesse culturelle et naturelle, et de renforcer sa position sur la scène régionale et internationale. Chaque axe de ce projet répond aux défis spécifiques du pays et propose des solutions concrètes, mesurables et adaptées au contexte guinéen.

### **2. VALEURS ET PRINCIPES FONDATEURS**

Le RGA inscrit son action politique dans une vision profondément républicaine, fondée sur la stabilité, la justice et la dignité nationale.

Le parti considère que la Guinée ne peut se construire durablement que sur la base d'une unité nationale réelle, dépassant toutes les logiques de division.

À ce titre, il rejette fermement toute instrumentalisation de l'ethnie, de la région ou de la religion dans le débat public, et œuvre à renforcer la cohésion sociale comme socle de la paix, de la sécurité et du développement.

Dans la même logique, le RGA place la justice et l'équité au cœur de son projet. Il défend le principe selon lequel chaque citoyen, sans distinction, doit être traité avec la même rigueur et la même protection par la loi.

Cette exigence se traduit également par la volonté d'assurer un accès équitable aux opportunités économiques, aux services publics essentiels et aux mécanismes de promotion sociale, afin de réduire les inégalités et de restaurer la confiance entre l'État et les citoyens.



Le RGA affirme également son engagement constant pour une gouvernance moderne, responsable et transparente.

Il considère que la gestion des ressources publiques doit répondre à une obligation de résultats et de redevabilité, et que l'autorité publique doit être exercée avec discipline, rigueur et sens du service.

La lutte contre la corruption, le favoritisme et l'impunité constitue ainsi un pilier central de sa conception de l'État.

Par ailleurs, le RGA valorise une société fondée sur le travail, le mérite et la solidarité. Le parti soutient l'idée que le progrès national repose sur l'effort, la compétence et la performance, et que la réussite doit être liée à la valeur du travail plutôt qu'aux réseaux ou privilèges.

Dans le même temps, il estime qu'une nation digne se reconnaît à sa capacité de protéger les plus vulnérables, à travers des politiques sociales justes, ciblées et efficaces.

Enfin, le RGA réaffirme son attachement à la souveraineté nationale comme principe fondamental.

Il défend une Guinée maîtresse de ses choix, de ses priorités et de ses orientations stratégiques, où les décisions publiques sont prises exclusivement dans l'intérêt du peuple guinéen.

Cette souveraineté implique une indépendance politique, une maîtrise économique progressive, et une diplomatie fondée sur le respect mutuel, la coopération équilibrée et la défense des intérêts supérieurs de la nation.

### 3. VISION DE LA GUINÉE D'AVENIR

La vision du RGA est de bâtir, avec le peuple guinéen, une **Guinée réconciliée avec elle-même, souveraine dans ses choix, juste dans ses institutions, et prospère dans son économie**, où l'État est au service du citoyen et non l'inverse. Le RGA veut une Guinée où la loi protège tous les citoyens de manière égale, où la justice est indépendante et accessible, où la corruption recule durablement, et où l'administration devient efficace, transparente et moderne.

Le RGA veut une Guinée qui transforme ses richesses naturelles et agricoles en valeur ajoutée nationale, en emplois décents et en opportunités pour la jeunesse. Une Guinée où l'économie repose sur la production, la transformation locale, le développement des PME/PMI guinéennes, l'entrepreneuriat, l'innovation et un climat des affaires assaini.



Une Guinée où l'État accompagne les acteurs économiques au lieu de les freiner, et où le travail redevient une source de dignité et de stabilité sociale.

Le RGA veut une Guinée qui place l'humain au centre du développement, en investissant durablement dans l'éducation, la formation, la santé, l'accès à l'eau potable, l'assainissement et la protection sociale. Une Guinée où chaque enfant peut apprendre dans des conditions dignes, où chaque jeune peut se former et trouver une place dans la société, où chaque citoyen peut se soigner sans humiliation ni abandon, et où les femmes et les personnes vulnérables sont protégées et respectées.

Le RGA veut une Guinée équilibrée dans ses territoires, où la décentralisation devient une réalité, où les collectivités locales disposent de moyens et de responsabilités, et où le développement ne se limite pas aux grandes villes. Une Guinée où le désenclavement, l'énergie, le numérique, l'habitat et l'urbanisme sont pensés avec rigueur et vision, afin d'améliorer le cadre de vie, réduire les inégalités régionales et renforcer la cohésion nationale.

Le RGA veut enfin une Guinée stable et respectée, capable d'assurer sa sécurité, de protéger son intégrité territoriale, de prévenir les crises, et de défendre ses intérêts dans la sous-région et dans le monde. Une Guinée qui valorise sa diaspora, renforce son influence diplomatique, et assume pleinement sa place en Afrique et sur la scène internationale.

Cette vision repose sur une méthode : gouverner avec discipline, transparence et résultats. Pour le RGA, la réussite ne se mesure pas aux annonces, mais à la transformation réelle du quotidien des citoyens. C'est pourquoi le RGA inscrit son action dans une logique d'engagements mesurables, de réformes structurantes et de redevabilité permanente envers le peuple guinéen.

#### **4. ENGAGEMENT MORAL ET GOUVERNANCE ETHIQUE DU RGA**

Le Rassemblement des Guinéens pour l'Alternance (RGA) s'engage solennellement à servir la nation avec loyauté, intégrité et responsabilité, dans le strict respect de la Constitution, des lois de la République et des droits fondamentaux garantissant la dignité de chaque citoyen.

Le RGA rejette fermement la corruption, l'arbitraire et l'impunité. Il affirme que la gouvernance publique doit être fondée sur la transparence, l'éthique, la responsabilité et la primauté de l'intérêt général. La lutte systématique contre la corruption et l'impunité constitue une priorité absolue ; à ce titre, toutes les institutions publiques et privées devront fonctionner selon des règles claires de contrôle, de reddition de comptes et de redevabilité.



Le RGA place la gouvernance démocratique et l'État de droit au cœur de sa vision pour une Guinée moderne et juste. Il s'engage à renforcer l'indépendance de la justice, à garantir l'égalité de tous devant la loi et à assurer un accès équitable au droit pour chaque citoyen, dans un cadre où les magistrats exercent leurs fonctions en toute impartialité, à l'abri de toute pression politique ou économique.

Convaincu que le dialogue, la paix et la cohésion nationale sont des piliers essentiels du développement durable, le RGA œuvre à renforcer la solidarité entre toutes les communautés et à promouvoir des solutions pacifiques à tout différend, dans le respect de l'unité nationale.

L'administration publique sera modernisée et progressivement digitalisée afin d'améliorer l'efficacité des services, de réduire la bureaucratie, de lutter contre les pratiques abusives et de faciliter l'interaction entre l'État et les citoyens.

Enfin, le RGA soutient une décentralisation réelle et effective, fondée sur le transfert progressif des compétences et des ressources aux collectivités territoriales, afin de rapprocher la prise de décision des populations, renforcer l'autonomie locale et améliorer la qualité de la gouvernance à la base.

Fidèle à sa mission, le RGA place la redevabilité permanente envers le peuple au cœur de son action politique, en veillant à ce que chaque décision, chaque politique publique et chaque programme contribuent réellement au bien-être de la Guinée et de ses citoyens. Ainsi, le RGA porte une vision d'une Guinée juste, pacifique, prospère et résolument tournée vers l'avenir, où l'État demeure au service exclusif du peuple.

*Le RGA affirme que la discipline, l'exemplarité et la culture du résultat constituent des exigences fondamentales de l'action publique, laquelle devra être orientée vers des objectifs clairs, des indicateurs vérifiables et des résultats mesurables.*



### PARTIE II – PROJET NATIONAL DE TRANSFORMATION

#### 1. GOUVERNANCE ET ÉTAT DE DROIT

Le diagnostic de la situation actuelle montre que l'État de droit en Guinée reste fragile. La justice connaît encore des pressions politiques et économiques, limitant l'accès équitable au droit pour tous, notamment dans les zones rurales et éloignées. La corruption et l'impunité persistent dans certaines institutions publiques et privées, ce qui affaiblit la confiance des citoyens dans l'administration. Par ailleurs, l'administration publique se caractérise par une bureaucratie lourde et des processus inefficaces, tandis que la décentralisation demeure partielle, restreignant l'autonomie et la capacité d'action des collectivités locales.

Pour répondre à ces défis, le RGA se fixe comme objectif de renforcer l'indépendance et l'efficacité de la justice afin de garantir à chaque citoyen un accès équitable au droit. La lutte contre la corruption et l'impunité est élevée au rang de priorité nationale, tandis que la modernisation et la digitalisation de l'administration publique visent à simplifier les procédures et à améliorer la qualité des services offerts aux citoyens. L'instauration d'une décentralisation réelle permettra de rapprocher la prise de décision des populations et de renforcer l'autonomie locale. L'ensemble de ces actions s'inscrit dans une démarche de transparence et de reddition de comptes des institutions publiques et privées.

Les réformes envisagées incluent la mise en œuvre de mesures législatives et institutionnelles garantissant l'indépendance des magistrats et leur protection contre les pressions externes. Dans le domaine de la lutte contre la corruption, des mécanismes de contrôle stricts, des inspections renforcées, des audits réguliers et des sanctions effectives seront instaurés. La digitalisation et la modernisation de l'administration permettront d'améliorer les outils de gestion et de réduire la bureaucratie. La décentralisation sera approfondie par la révision des textes législatifs et réglementaires, assurant le transfert progressif des compétences et des ressources vers les collectivités locales, avec un suivi rigoureux des performances locales. Enfin, la transparence et la reddition de comptes seront renforcées par la création de plateformes de suivi public et la publication régulière des rapports d'activités, tout en impliquant les citoyens dans le contrôle des politiques publiques.

Les indicateurs de suivi de ces réformes mesureront, entre autres, le niveau d'indépendance des magistrats, le positionnement de la Guinée dans les indices internationaux de corruption et d'État de droit, le nombre de services publics digitalisés et la réduction des délais de traitement des demandes citoyennes, le degré de transfert



effectif des compétences et des ressources aux collectivités locales, ainsi que la fréquence de publication des rapports d'activités des institutions et la participation citoyenne au contrôle de la gouvernance.

## 2. DIPLOMATIE, DIASPORA ET INTÉGRATION RÉGIONALE

Le diagnostic actuel révèle que, malgré des avancées diplomatiques ponctuelles, la Guinée n'a pas encore pleinement consolidé sa place sur la scène régionale et internationale. Les partenariats stratégiques sont souvent sous-exploités et la diplomatie économique reste insuffisamment orientée vers l'attraction d'investissements productifs, le transfert de technologies et le développement d'une transformation locale des ressources. Par ailleurs, la diaspora guinéenne, riche en compétences et en ressources économiques, n'est pas suffisamment mobilisée ni intégrée dans les stratégies nationales de développement. Enfin, l'intégration régionale reste partielle, limitant l'efficacité de la coopération sécuritaire, économique et commerciale au sein de la CEDEAO et des instances africaines.

Face à ces constats, le RGA se fixe pour objectif de positionner la Guinée comme un acteur influent et respecté en Afrique de l'Ouest et sur la scène internationale. Le parti entend mettre en place une diplomatie équilibrée, fondée sur le respect mutuel et la coopération utile, capable de défendre les intérêts stratégiques nationaux et de négocier des partenariats gagnant-gagnant transparents et compatibles avec les priorités du pays. La Guinée doit également mobiliser pleinement sa diaspora en tant que composante stratégique du développement national, en facilitant son investissement, en valorisant ses compétences et en renforçant ses liens avec les institutions nationales. Parallèlement, le RGA vise à renforcer l'intégration régionale afin d'améliorer la coopération sécuritaire, économique et commerciale, de faciliter la mobilité, de consolider la stabilité régionale et de promouvoir les intérêts guinéens dans les décisions communautaires.

Pour atteindre ces objectifs, le RGA envisage plusieurs réformes. La diplomatie guinéenne sera réorganisée pour renforcer la cohérence de la politique extérieure et développer des stratégies ciblées d'attraction d'investissements et de transfert de technologies. Des structures et mécanismes spécifiques seront mis en place pour mobiliser la diaspora, encourager son investissement dans l'économie nationale, faciliter l'apport de son expertise et renforcer ses liens institutionnels avec le pays. La diplomatie économique sera activement promue par des programmes d'ouverture de marchés pour les produits guinéens et le soutien au développement industriel local. Enfin, la Guinée s'engagera dans des initiatives régionales renforcées au sein de la CEDEAO et d'autres cadres africains, avec des actions coordonnées en matière de



sécurité, de commerce et de coopération, garantissant ainsi la représentation effective des intérêts nationaux.

Les indicateurs de suivi porteront sur le niveau de présence et d'influence de la Guinée dans les instances régionales et internationales, le volume des investissements étrangers productifs et des partenariats technologiques établis, le montant et la diversité des investissements de la diaspora dans l'économie nationale, le degré d'intégration de la diaspora dans les programmes nationaux, ainsi que l'avancement concret des initiatives de coopération régionale et la participation de la Guinée aux décisions stratégiques au sein de la CEDEAO et des organisations africaines.

### 3. ÉDUCATION, FORMATION ET EMPLOI JEUNESSE

Le système éducatif guinéen est confronté à de multiples insuffisances : infrastructures inadéquates, déficit d'enseignants qualifiés, programmes peu adaptés aux besoins du marché du travail et accès limité dans les zones rurales. Le chômage des jeunes est élevé et les opportunités de formation professionnelle restent limitées, ce qui freine le développement économique et social du pays.

Le RGA se fixe pour objectif d'assurer un accès universel à une éducation de qualité, de développer une formation professionnelle et technique adaptée et de créer des opportunités d'emploi durable pour la jeunesse.

Les réformes comprendront la construction et la rénovation d'infrastructures scolaires et universitaires, la formation continue et la motivation des enseignants, le développement de programmes en phase avec les besoins industriels et économiques, et la promotion de l'entrepreneuriat et de l'innovation chez les jeunes. L'État encouragera la création de centres de formation professionnelle spécialisés et le partenariat avec le secteur privé pour faciliter l'insertion professionnelle. Les indicateurs porteront sur le taux de scolarisation et de réussite, le nombre de jeunes formés et insérés dans le marché de l'emploi, et le volume d'entreprises créées par la jeunesse.

### 4. ÉCONOMIE ET SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE

L'économie guinéenne est encore fortement dépendante des matières premières et vulnérable aux fluctuations des marchés internationaux. La diversification est limitée, la transformation industrielle faible, et l'environnement des affaires souffre de lourdeurs administratives et de pratiques informelles.

Le RGA vise à construire une économie résiliente, diversifiée et souveraine, capable de créer des emplois, de valoriser les ressources locales et de garantir la sécurité



économique du pays. L'État soutiendra le développement industriel, la transformation des matières premières, et l'entrepreneuriat local.

Les réformes comprendront la mise en œuvre de politiques industrielles stratégiques, la promotion des partenariats public-privé, la simplification des procédures administratives pour les entreprises, et la création de zones économiques et industrielles. Les indicateurs porteront sur la diversification du PIB, le nombre d'emplois créés, le volume de production transformée localement, et le niveau d'investissement dans l'industrie nationale.

## **5. FINANCES PUBLIQUES ET JUSTICE BUDGÉTAIRE**

Les finances publiques guinéennes font face à des insuffisances de contrôle, d'efficacité et de transparence, ce qui limite la capacité de l'État à financer des politiques publiques efficaces et à renforcer la confiance des citoyens.

Le RGA se fixe pour objectif de garantir une gestion saine, transparente et équitable des finances publiques, en promouvant la justice budgétaire et l'optimisation des ressources nationales.

Les réformes comprendront la modernisation des systèmes de gestion budgétaire, la mise en place de mécanismes de contrôle et d'audit efficaces, la publication régulière des rapports financiers, et la lutte contre les pratiques budgétaires opaques. Les indicateurs incluront le respect des procédures budgétaires, la réduction des irrégularités, et le niveau de transparence perçu par les citoyens.

## **6. AGRICULTURE ET INDUSTRIALISATION**

Le secteur agricole guinéen reste majoritairement traditionnel, avec une faible productivité, un accès limité aux technologies et infrastructures, et une transformation locale insuffisante. Ces insuffisances compromettent la sécurité alimentaire et la création d'emplois dans le secteur rural.

Le RGA se donne pour objectif de moderniser l'agriculture, d'assurer la sécurité alimentaire et de promouvoir l'industrialisation liée à l'agro-business.

Les réformes comprendront l'introduction de techniques agricoles modernes, la construction d'infrastructures de stockage et de transformation, le soutien au financement et à la commercialisation des produits locaux, et le développement de chaînes de valeur intégrées. Les indicateurs incluront la productivité agricole, le volume de production transformée localement, le nombre d'emplois créés dans le secteur agro-industriel et la résilience des exploitations face aux risques climatiques.



## **7. MINES, FISCALITÉ ET CONTENU LOCAL**

La Guinée est riche en ressources minérales, mais l'exploitation reste insuffisamment encadrée pour maximiser les retombées économiques et sociales. Le contenu local est limité et les populations bénéficient encore peu des revenus miniers.

Le RGA se fixe pour objectif d'assurer une exploitation minière responsable, transparente et bénéfique pour l'économie nationale et les communautés locales.

Les réformes incluront la révision des contrats miniers pour renforcer le contenu local, la transparence fiscale, le développement de compétences locales et l'obligation pour les entreprises de contribuer au développement communautaire. Les indicateurs porteront sur le volume des recettes fiscales du secteur, la proportion de main-d'œuvre locale employée et le niveau d'investissement local généré par les entreprises minières.

## **8. SANTÉ, PROTECTION SOCIALE, EAU ET ASSAINISSEMENT**

Le RGA place la santé et la protection sociale au cœur de sa vision d'une Guinée socialement juste et humainement digne. Le développement ne peut être durable si les familles n'ont pas accès à des soins de qualité, si les populations restent exposées aux maladies évitables, et si la pauvreté continue de fragiliser les plus vulnérables.

Le RGA s'engage à renforcer le système de santé publique afin de garantir un accès équitable, continu et sécurisé aux soins essentiels, sur l'ensemble du territoire national.

Cette ambition repose sur la modernisation des infrastructures sanitaires, le renforcement des capacités des hôpitaux et centres de santé, l'amélioration de la disponibilité des médicaments, la formation du personnel médical, ainsi que la lutte contre les pratiques de négligence, de surfacturation et de corruption dans la chaîne sanitaire.

Le RGA défendra une politique de santé centrée sur la prévention, la vaccination, la santé maternelle et infantile, la prise en charge des urgences, ainsi que le traitement des maladies endémiques et chroniques.

Le RGA considère également que la protection sociale doit devenir une réalité progressive et structurée, afin de réduire les inégalités et de protéger les citoyens contre les chocs économiques, sanitaires et sociaux.

Le parti s'engage à renforcer les mécanismes de solidarité nationale, à améliorer la couverture des travailleurs, et à mettre en place des dispositifs adaptés pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les familles vulnérables et les populations fragilisées.



Enfin, le RGA affirme que l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène constitue un droit fondamental et un enjeu majeur de santé publique. Le parti s'engage à renforcer les investissements dans l'eau, l'assainissement urbain et rural, la gestion des déchets, ainsi que la lutte contre l'insalubrité, afin de réduire les maladies liées à l'eau, améliorer la qualité de vie et garantir un environnement sain pour tous.

### 9. DROITS HUMAINS ET COMMUNAUTÉS

La Guinée, bien que signataire de plusieurs conventions internationales relatives aux droits humains, reste confrontée à des violations persistantes des droits fondamentaux, à des discriminations et à une marginalisation de certaines communautés, notamment dans les zones rurales, forestières et frontalières. L'accès équitable aux services publics et à la justice demeure limité, et la participation citoyenne aux processus décisionnels locaux reste faible.

Le RGA se fixe pour objectif de garantir la protection et la promotion des droits humains, de renforcer la cohésion sociale et de favoriser l'inclusion de toutes les communautés dans le développement national.

Les réformes comprendront la mise en place de mécanismes institutionnels de surveillance des droits humains, la facilitation de l'accès à la justice pour les populations vulnérables, la promotion d'une gouvernance participative et le renforcement du dialogue entre l'État et les communautés locales. Des programmes de sensibilisation et d'éducation civique seront déployés pour renforcer la culture des droits et des devoirs citoyens.

Les indicateurs incluront le taux d'accès aux services publics pour les communautés vulnérables, le nombre de plaintes et leur traitement effectif, la participation des communautés aux instances locales de décision, et le niveau de satisfaction des citoyens quant au respect de leurs droits fondamentaux.

### 10. CULTURE, CITOYENNETÉ, JEUNESSE ET SPORT

Le RGA considère que la culture et la citoyenneté sont des piliers essentiels de l'unité nationale, de la cohésion sociale et de la stabilité durable.

La diversité culturelle guinéenne constitue une richesse stratégique qui doit être protégée, valorisée et organisée au service du vivre-ensemble et du rayonnement national. Le RGA s'engage à promouvoir une politique culturelle qui renforce l'identité républicaine, encourage la créativité, et valorise les patrimoines locaux dans un esprit de fraternité et de respect mutuel.



Le parti défend également une citoyenneté active, fondée sur la responsabilité, la discipline civique, la participation et le respect des institutions.

Le RGA considère que la reconstruction nationale passe aussi par la consolidation des valeurs républicaines, le respect de la loi, la lutte contre les violences sociales, et l'éducation à la paix et à la cohésion.

La jeunesse, en particulier, doit être considérée comme une force stratégique de transformation.

Le RGA soutiendra les initiatives de jeunesse, l'accès à la formation, à l'emploi, à l'entrepreneuriat, ainsi qu'aux activités culturelles et sportives.

Le sport sera encouragé comme levier d'unité, de santé publique, de discipline, et de promotion internationale, avec une attention particulière au développement des infrastructures sportives et à la structuration des filières.

### 11. ÉGALITÉ, GENRE ET INCLUSION

Le RGA considère que la justice sociale ne peut être réelle sans une politique ferme d'égalité, d'inclusion et de protection des personnes vulnérables.

Le parti s'engage à renforcer la place des femmes dans la vie publique, économique et sociale, en garantissant l'accès équitable à l'éducation, à l'emploi, au financement, à la propriété et aux responsabilités.

Le développement de la Guinée doit être un développement qui valorise pleinement le rôle des femmes comme actrices de progrès, de stabilité familiale et de transformation nationale.

Le RGA défendra également une politique d'inclusion structurée pour les personnes en situation de handicap, afin de garantir leur dignité, leur accès aux services publics, leur intégration professionnelle et leur participation citoyenne. Le parti considère que la République doit protéger et accompagner toutes les catégories fragiles, notamment les enfants vulnérables, les personnes âgées, les populations rurales enclavées et les familles en grande précarité.

Enfin, le RGA s'engage à lutter contre toutes les formes de discrimination, de violences et d'exclusion, et à promouvoir une société fondée sur la dignité, l'équité et la solidarité nationale.

### 12. SÉCURITÉ, DÉFENSE ET PROTECTION CIVILE

La sécurité des populations guinéennes est confrontée à des défis multiples : criminalité urbaine et rurale, conflits locaux, menaces transfrontalières et catastrophes naturelles.



Les capacités opérationnelles des forces de défense et de sécurité sont encore limitées, et la protection civile reste peu organisée, ce qui compromet la prévention et la réponse rapide aux crises.

Le RGA se fixe pour objectif de garantir la sécurité des citoyens, de moderniser les forces de défense et de sécurité, et de développer un système de protection civile efficace et réactif.

Les réformes incluront la modernisation de l'équipement et des infrastructures des forces de sécurité, la formation continue du personnel, la mise en place de programmes de prévention de la criminalité et de médiation des conflits, et le développement de structures de protection civile capables de répondre aux catastrophes naturelles et industrielles. Les indicateurs porteront sur la réduction des taux de criminalité et de violence, le niveau d'équipement et de formation des forces, et la rapidité et l'efficacité de la protection civile face aux situations d'urgence.

### 13. HABITAT, URBANISME ET CADRE DE VIE

Le RGA considère que l'habitat, l'urbanisme et le cadre de vie constituent un enjeu majeur de dignité nationale, de stabilité sociale et de santé publique.

Une nation ne peut prétendre à la justice et à la prospérité si une part importante de sa population vit dans l'insalubrité, l'insécurité foncière, l'exposition aux inondations, l'absence de voirie, l'insuffisance d'assainissement ou l'anarchie urbaine.

Le RGA affirme que l'amélioration du cadre de vie est un levier central de la cohésion sociale, de la réduction de la pauvreté et de la modernisation de l'État, car elle touche directement le quotidien des citoyens et la capacité des villes à soutenir le développement économique.

L'urbanisation rapide et souvent non planifiée, la pression démographique, la prolifération des occupations irrégulières, l'insuffisance des infrastructures de base et la faiblesse des mécanismes de contrôle ont fragilisé les villes guinéennes et aggravé les inégalités territoriales.

Le RGA s'engage à promouvoir une politique nationale d'urbanisme structurée, fondée sur la planification, la transparence et la sécurité, afin d'organiser durablement l'expansion des villes, d'améliorer la qualité des quartiers existants, de prévenir les risques et de garantir un développement urbain équilibré.

Le RGA souligne également qu'en Guinée, la question du logement devient une urgence sociale majeure.



La hausse rapide et désordonnée des loyers, la spéculation immobilière, la rareté du foncier accessible, la faiblesse de l'offre en logements décents et la pression sur les ménages fragilisent la stabilité des familles, accentuent les inégalités et alimentent les tensions sociales.

Le RGA considère que la construction de logements sociaux doit devenir une priorité nationale, car elle répond directement à la dignité des citoyens, à la protection des revenus des ménages et à la prévention des crises urbaines.

Dans cette perspective, le RGA défendra un Programme National de Logements Sociaux et de Logements à Coût Maîtrisé, fondé sur une planification réaliste, des mécanismes de financement transparents et une gestion rigoureuse. Ce programme visera à développer une offre structurée de logements, prioritairement dans les zones à forte pression urbaine, tout en encourageant l'extension maîtrisée des villes à travers des lotissements planifiés, viabilisés et sécurisés.

Le RGA soutiendra la mise en place de mécanismes adaptés de financement de l'habitat, en partenariat avec les institutions financières, afin de faciliter l'accès progressif à la propriété pour les travailleurs, les jeunes ménages et les catégories sociales vulnérables.

Le parti encouragera également l'utilisation de matériaux locaux, la normalisation des techniques de construction et la professionnalisation des métiers du bâtiment, afin de réduire les coûts, améliorer la qualité et renforcer l'emploi national dans le secteur.

Le RGA considère par ailleurs que la crise du logement est étroitement liée à la gouvernance du foncier.

L'insécurité foncière, les conflits domaniaux, la multiplication des litiges entre propriétaires, occupants, coutumiers et acteurs administratifs, ainsi que la spéculation, affaiblissent la confiance, bloquent l'investissement et provoquent des tensions communautaires.

Le RGA s'engage à conduire une réforme profonde et structurée de la gestion foncière, fondée sur la transparence, la sécurité juridique, la prévention des conflits et la protection des droits légitimes.

Le parti défendra la modernisation des procédures domaniales, la digitalisation progressive des registres fonciers, la clarification des statuts des terres, ainsi que le renforcement des mécanismes de contrôle et de lutte contre la fraude foncière.

Le RGA affirme que la résolution durable des conflits domaniaux exige une approche à la fois institutionnelle, territoriale et sociale.



Le parti soutiendra la mise en place de mécanismes de médiation et de règlement des litiges fonciers, associant les collectivités locales, les services techniques, les autorités coutumières et les représentants communautaires, dans un cadre légal strict.

L'objectif est de réduire les tensions, sécuriser les investissements, protéger les citoyens contre les abus et restaurer l'autorité de l'État dans la gestion du domaine national, tout en respectant les réalités sociales et les droits coutumiers compatibles avec la République.

Dans le domaine de l'urbanisme, le RGA mettra en place une planification modernisée, reposant sur des schémas directeurs réalistes, régulièrement actualisés, et construits en concertation avec les collectivités locales, les communautés et les acteurs économiques.

La priorité sera donnée à l'aménagement des zones urbaines et périurbaines, à l'ouverture de voies structurantes, à l'organisation des espaces publics et à la régulation des constructions, afin de lutter contre l'anarchie urbaine et de sécuriser le développement des villes.

Une attention particulière sera portée à la protection des zones à risque, à l'interdiction des constructions dans les zones dangereuses, à la prévention des catastrophes urbaines et à la mise en place de mesures de résilience face aux changements climatiques.

Le RGA défendra également une politique ambitieuse de lutte contre l'insalubrité et de renforcement des services urbains essentiels.

L'assainissement, la gestion des eaux pluviales, la prévention des inondations, la gestion des déchets, l'entretien des caniveaux, la réduction des dépôts sauvages et l'amélioration de l'hygiène publique seront considérés comme des priorités nationales.

Le parti s'engage à renforcer la capacité des collectivités et des services techniques, à moderniser les infrastructures d'assainissement et à développer une culture de propreté publique, fondée sur la responsabilité partagée entre l'État, les collectivités, les entreprises et les citoyens.

Le RGA considère enfin que l'urbanisme doit intégrer les exigences de sécurité, de mobilité et de qualité de vie.

Le parti s'engage à promouvoir l'éclairage public, la sécurisation des espaces urbains, la régulation de la circulation, l'amélioration des voies secondaires, et la mise en place progressive de solutions de mobilité urbaine adaptées.

Le RGA soutiendra le renforcement des compétences des collectivités locales en matière d'urbanisme, de voirie, d'assainissement, de gestion des déchets et de régulation du foncier, conformément au principe de décentralisation effective.



Il encouragera également la participation communautaire et la mobilisation citoyenne, car l'amélioration du cadre de vie doit être un projet collectif, partagé et durable.

L'objectif est de construire des villes guinéennes plus organisées, plus sûres, plus propres et plus humaines, capables de soutenir l'économie, de protéger les populations et d'incarner la dignité républicaine.

#### **14. INFRASTRUCTURES, TRANSPORTS ET ÉNERGIE**

Le déficit d'infrastructures de transport et d'énergie freine le développement économique et social du pays. Les routes, voies ferrées, ports et systèmes énergétiques sont souvent insuffisants, mal entretenus ou peu fiables, ce qui limite la mobilité, la compétitivité des entreprises et l'accès aux services de base.

Le RGA se fixe pour objectif de développer un réseau d'infrastructures moderne et performant, d'assurer la mobilité des personnes et des biens, et de garantir un accès fiable à l'énergie pour tous.

Les réformes incluront la construction et la modernisation des routes, ports, aéroports, chemins de fer et réseaux énergétiques, avec un accent sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, ainsi que la maintenance systématique des infrastructures existantes. Les indicateurs porteront sur le kilométrage de routes rénovées, la capacité énergétique installée, le taux de couverture en électricité et le volume de trafic et de transport sécurisé.

#### **15. ENVIRONNEMENT, CLIMAT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**

La Guinée fait face à des défis environnementaux majeurs : déforestation, érosion, pollution, gestion insuffisante des ressources naturelles et vulnérabilité au changement climatique. La durabilité et la résilience du pays face aux catastrophes naturelles sont encore limitées.

Le RGA se fixe pour objectif de promouvoir un développement durable, de protéger les ressources naturelles et de renforcer la résilience du pays face aux impacts climatiques.

Les réformes comprendront la mise en œuvre de programmes de reforestation et de protection des écosystèmes, la promotion d'agriculture durable et résiliente, la réduction de la pollution industrielle et domestique, et le développement de politiques d'adaptation et de prévention des catastrophes climatiques. Les indicateurs incluront la superficie reboisée, la qualité de l'eau et de l'air, le volume d'agriculture durable produite, la résilience des communautés aux catastrophes naturelles et le respect des normes environnementales dans l'industrie et l'urbanisme.



# RASSEMBLEMENT DES GUINÉENS POUR L'ALTERNANCE

VÉRITÉ - LOYAUTÉ - PAIX

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES AXES AVEC PRIORISATION ET PLANIFICATION SUR 7 ANS

N°	Axe stratégique	Objectifs principaux	Réformes clés	Priorité	Années de mise en œuvre
1	Gouvernance et État de droit	Indépendance judiciaire, lutte contre corruption, administration efficace	Protection magistrats, digitalisation, audits, décentralisation	Très haute	1-7
2	Diplomatie, Diaspora et Intégration régionale	Renforcer position internationale, mobiliser diaspora, intégration CEDEAO	Réorganisation diplomatique, diplomatie économique, mobilisation diaspora, partenariats régionaux	Haute	1-5
3	Éducation, Formation et Emploi jeunesse	Éducation de qualité, formation professionnelle, insertion jeunes	Construction écoles, formation enseignants, centres techniques, entrepreneuriat jeunes	Très haute	1-7
4	Économie et Souveraineté économique	Diversification économique, transformation locale, création d'emplois	Politiques industrielles, zones économiques, simplification administrative, soutien PME	Très haute	1-7
5	Finances publiques et Justice budgétaire	Gestion transparente et efficace des finances publiques	Modernisation budgétaire, audits, rapports réguliers	Haute	1-7
6	Agriculture et Industrialisation	Sécurité alimentaire, agro-industrie, modernisation agriculture	Techniques modernes, stockage/transformation, financement, chaînes de valeur	Haute	1-7
7	Mines, Fiscalité et Contenu local	Maximiser retombées minières, fiscalité transparente, développement local	Révision contrats miniers, contenu local, fiscalité transparente, investissements communautaires	Moyenne	2-7
8	Santé, Protection sociale, Eau et Assainissement	Couverture sanitaire universelle, protection sociale, accès eau potable	Hôpitaux, personnel, couverture sociale, infrastructures eau & assainissement	Très haute	1-7



# RASSEMBLEMENT DES GUINÉENS POUR L'ALTERNANCE

VÉRITÉ - LOYAUTÉ - PAIX

9	Droits humains et Communautés	Protection droits humains, inclusion, cohésion sociale	Mécanismes de suivi droits humains, accès à la justice, gouvernance participative	Haute	1-7
10	Culture, Citoyenneté, Jeunesse et Sport	Épanouissement social, engagement citoyen, valorisation patrimoine	Infrastructures culturelles/sportives, volontariat, programmes jeunesse	Moyenne	2-7
11	Égalité, Genre et Inclusion	Réduction inégalités, autonomisation femmes et jeunes	Politiques publiques inclusives, sensibilisation, programmes autonomisation	Haute	1-7
12	Sécurité, Défense et Protection civile	Protection populations, modernisation forces, protection civile efficace	Équipements modernes, formation continue, prévention criminalité, plan catastrophes	Très haute	1-7
13	Habitat, Urbanisme et Cadre de vie	Urbanisme planifié, logement décent, qualité de vie	Plans urbains, logements sociaux, régulation zones urbaines, espaces verts	Moyenne	2-7
14	Infrastructures, Transports et Énergie	Mobilité, accès énergie, infrastructures fiables	Routes, ports, aéroports, réseaux énergétiques, énergies renouvelables	Très haute	1-7
15	Environnement, Climat et Développement durable	Protection ressources naturelles, résilience climatique	Reforestation, agriculture durable, pollution réduite, politiques adaptation	Moyenne	1-7



## **PARTIE III – CONTRAT AVEC LE PEUPLE**

### **1. ENGAGEMENTS MESURABLES**

Le RGA s'engage à ancrer son action politique dans des objectifs clairs, chiffrés et évaluables afin de garantir une gouvernance efficace, transparente et orientée vers des résultats concrets. Chaque secteur stratégique fera l'objet de plans détaillés comprenant des indicateurs de performance publics, permettant aux citoyens de suivre l'évolution des politiques et des projets.

Ces engagements permettront de traduire les ambitions en résultats tangibles, avec une attention particulière portée aux domaines de l'éducation, de la santé, de l'économie, de l'agriculture, de la sécurité et de l'environnement. Cette approche rigoureuse favorisera la responsabilisation des décideurs et renforcera la confiance du peuple guinéen dans ses institutions.

### **2. REDEVABILITÉ**

La redevabilité constitue un principe fondamental de l'action publique. Le RGA s'engage à rendre compte régulièrement de toutes ses décisions et de l'utilisation des ressources publiques.

Les institutions de contrôle seront renforcées afin de garantir transparence et intégrité dans toutes les actions gouvernementales. Chaque citoyen aura un accès réel et simplifié à l'information publique, lui permettant d'évaluer l'efficacité des politiques et de signaler toute dérive.

La reddition de comptes ne sera pas simplement un devoir formel, mais un engagement concret à démontrer que le pouvoir reste toujours au service du peuple, avec des mécanismes fiables de suivi, d'évaluation et de sanction lorsque nécessaire.

### **3. PARTICIPATION CITOYENNE**

La participation active des citoyens est au cœur du projet de société du RGA, car la démocratie réelle repose sur l'implication de tous dans l'élaboration et le suivi des politiques publiques.

Les citoyens seront consultés et associés à tous les niveaux de décision, du local au national. Le dialogue social et territorial sera encouragé comme moyen de prévenir les conflits, renforcer la cohésion et assurer une prise de décision inclusive.

Le RGA soutiendra également les initiatives citoyennes et communautaires, qui sont des vecteurs essentiels de développement durable et de responsabilisation collective. Cette



approche vise à construire un État proche de ses citoyens, où chacun peut contribuer à façonner l'avenir de la Guinée avec transparence, efficacité et équité.

### **CONCLUSION GÉNÉRALE**

Ce projet de société unifié constitue le contrat politique et moral du Rassemblement pour la Guinée d'Avenir avec le peuple guinéen. Il traduit une ambition claire : bâtir une Guinée unie, juste, souveraine et prospère, aujourd'hui et pour les générations futures. Chaque action, chaque réforme et chaque engagement contenu dans ce projet sont pensés pour garantir le progrès durable, l'inclusion et la dignité de tous les citoyens guinéens.